Dossier du mercredi 12 août au mardi 18 août 2020

Tous en selle avec la communauté de communes

La communauté de communes a récemment entrepris plusieurs actions invitant les habitants et les touristes du territoire à se déplacer à vélo traditionnel ou électrique.



Martine Tartarin sur son vélo à assistance électrique. © DR

'après l'Étude effectuée pour le Plan climat air énergie territorial (PCAET) de Loches Sud Touraine, les transports représentent 23 % de la consommation énergétique du territoire. Le PCAET, voté en janvier 2020, a identifié l'aide financière à l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE) comme un levier de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La première mesure du PCAET a été délibérée lors du Conseil communautaire du 16 juillet dernier. Celui-ci a institué un dispositif d'aide financière à l'acquisition de VAE « afin de favoriser l'usage du vélo et encourager la mobilité durable pour les déplacements du quotidien sur les courtes distances », indique Martine Tartarin, vice-présidente en charge du François ajuste quelques réglages à climat pour la CCLST. La com-

munauté de communes versera une subvention de 20 % du prix d'achat TTC du VAE neuf dans la limite de 100 €. « Un budget de 5000 € y est octroyé », indique Martine Tartarin. Cela signifie donc que 50 foyers du territoire pourront bénéficier de cette aide financière. À savoir qu'une dizaine de dossiers ont déjà été dé-

« Que pouvons-nous offrir de plus ? » se sont interrogés les élus.

Est-ce que cette aide de la communauté de communes aidera à diminuer significativement l'effet de serre en Sud-Touraine ? Certainement pas. Cette opération est une goutte d'eau du PCAET, qui est un ensemble de propositions en faveur de l'environnement. « Cette action est un coup de pouce au citoyen. Une façon de les amener à repenser les mo-



des de déplacement, au mieux à réduire leur distance parcourue en voiture », dévoile l'élue. Pour pouvoir en bénéficier, il faut être majeur et habiter la CCLST. Avoir acheté un VAE neuf urbain ou VTC avec batterie en lithium, après le 16 juillet 2020 chez un commerçant du territoire communautaire.

Réparer son vélo, partout

Autre action menée par la communauté de communes : l'installation de totem de réparation, de station de gonflage et de borne de recharge électrique pour vélo. « Nous avons un territoire voué à l'art de flâner », indique Jacky Périvier, en charge du touriste pour la CCLST. Ce territoire est agrémenté de 14 boucles cyclables balisées de distances allant de 8 à 40 km. « Que pouvons-nous offrir de plus ? » se sont interrogés les élus. Des services et équipements gratuits ont vu le jour cet été. Des consignes pour déposer les bagages ainsi que des dispositifs pour recharger téléphones et tablettes sont à disposition dans les bureaux d'information touristiques de Descartes, Le Grand-Pressigny et Loches. Concernant les équipements. Deux bornes de recharge rapide pour vélo électrique sont accessibles au Grand-Pressigny et à la gare de Loches. Elles permettent de faire le plein en moins de 40 min. Un cordon secteur est disponible à l'office de tourisme. Cinq stations de gonflage pour les pneumatiques et cinq totems « C'est vraiment pratique, il y



Gaspard gonfle le pneu de son vélo. © Flavie Chartier

d'auto-réparation avec l'outillage a tout les outils de base ». Une ment sur les communes de Chédigny, Le Louroux, Le Grand-Pressigny, Loches et Montrésor. « Ce sont des sites de fortes affluences cyclotouristes, indique Jacky Périvier. Cet équipement a été un investissement de 50000€ ». Gaspard et François sont deux jeunes lochois. Jeudi dernier, ils étaient à vélo à Montrésor. « Nous venons de Loches et nous allons à Chemillé », indique François. Les deux garçons se sont arrêtés quelques instants à l'air de réparation pour vérifier à la pression des pneus. Tout était OK. « Je repasserai avec un autre vélo, qui en a besoin », indique Gaspard. François en a profité pour aligner le cintre de son vélo.

de base sont accessibles gratuite- clé de 15, des clés torx, trois tournevis et des démonte-pneus.

La voie verte

« La voie verte arrive », précise Jacky Périvier. Mais pas avant juin 2021. Elle devait être finalisée en début de saison 2020, mais le Covid a retardé les travaux. Ces derniers ne pourront reprendre qu'en mars 2021 pour s'achever en juin de la même année. Cette voie verte reliera les villes de Descartes et de Preuilly-sur-Claise. « L'idée c'est de proposer des voyages complets à vélo. De partout, on doit pouvoir aller partout », insiste l'élu.

Flavie Chartier

LOCHES

Jacky Viou, spécialiste du cycle

par la communauté communes Loches Sud Touraine pour électrique.

Les revendeurs de VAE

La communauté de communes n'a pas établi de liste concernant les vendeurs de vélo à assistance électrique. En voici une, d'après nos recherches (non exhaustives). Descartes Vélozen Loches: Intersport - Jacky Viou, motoculture et cycle

'entreprise Jacky Viou fait zards à Loches. C'est dans les partie des commerces agréés années 90 que le dirigeant intègre une section cycle à son entreprise. « Avant, j'étais basé rue obtenir une subvention après Balzac à Loches. La boutique l'achat d'un vélo à assistance de cycle voisine a fermé. J'ai repris cette compétence, parce Jacky Viou est le dirigeant qu'il y avait déjà de la demande de l'entreprise portant le même sur Loches », dévoile le gérant. nom depuis 40 ans. Elle est spé- Tout a évolué très vite, dans cialisée dans la motoculture et le monde du cycle en 30 ans. le cycle. Elle se situe rue des lé- « À l'époque, les réparations n'étaient pas aussi compliquées. Maintenant, les constructeurs fabriquent des vélos haut de gamme, pour lesquels on ne peut que faire des réparations qu'avec des pièces compatibles. On ne peut pas faire n'importe quoi », insiste le professionnel. Jacky Viou vend et répare des vélos à assistance électrique depuis 20 ans. « Avant, on en vendait 1 ou 2 par an, maintenant c'est plus d'une vingtaine ». Ce marché en plein essor fait par contre du mal au vélo traditionnel pour le-



Dans la boutique de Jacky Viou. © Flavie Chartie

constante au niveau de ses ventes, d'année en année. Mais pas de panique, le revendeur et réparateur a encore toutes les pièces types de vélos : casques, selles, avec une personne de 50 kg des-

quel le gérant constate une baisse porte-bébé, chambre à air... Les vélos à assistance électrique (VAE) ont, d'après Jacky Viou, une autonomie de 45 à 160 km. « Attention, ce sont les donnés indispensables pour tous les constructeurs [en roulant à plat

sus], prévient le spécialiste. Il faut compter en moyenne 30 % d'autonomie en moins ». Jacky Viou n'est pas étonné par cet engouement pour le vélo électrique dans la Région. « Nous avons un territoire vallonné. Cela permet au cycliste amateur de partir plus loin et à moindre effort ». D'ailleurs, l'expert remarque pour cette raison une grande usure de pneus et de patins sur les VAE. Et si Jacky Viou préfère vendre uniquement des VAE c'est parce qu'en cas de panne de moteur, le cycliste peut continuer à pédaler comme un vélo traditionnel, contrairement au vélo tout électrique. « Il faut juste savoir que l'on pédale avec 10 kg en plus », informe le réparateur.

Flavie Chartier

Jacky Viou, cycle et motoculture est actuellement en congé. Réouverture le mardi 1er septembre.